



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANTILLY

SÉANCE DU 3 MARS 2026 À 20H00

- Nombre de conseillers élus : 11
- Nombre de conseillers en fonction : 11
- Nombre de conseillers présents : 10
- Nombre de votants : 11 (dont 1 pouvoir)

Date de la convocation : le 17 février 2026

Le Conseil Municipal d'ANTILLY, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni le 3 mars 2026 à 20h00 dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud DEMUYNCK.

Conseillers présents : Arnaud DEMUYNCK, Marc LEDURE, Florent PIERRON, Guy BILTHAUER, Laetitia CAVENEL-LAURI, Yannick DUPIRE, Fanny MATTE, Anthony PFEFFER, Philippe STEIMETZ, Didier THIRY.

Conseillers absents : Vianney PERRIN (pouvoir à Arnaud DEMUYNCK pour tous les points à l'ordre du jour).

Secrétaire de séance : Florent PIERRON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

POINT 10 : COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE – ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES. DCM N°010/2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, vu l'article L.361-1 du Code de l'Environnement :

1. **PREND ACTE** de l'itinéraire de promenades et de randonnées ;
2. **DONNE** un avis favorable à l'ensemble du plan présenté sur les documents cartographiques ci-joints sous réserve d'un accompagnement technique et financier de la Communauté de Communes.

Antilly, le 5 mars 2026

Le Secrétaire,
Florent PIERRON

Le Maire,
Arnaud DEMUYNCK